

Artifices d'écriture dans le système phonologique berbère commun

Allaoua Rabhi

DANS **ÉTUDES ET DOCUMENTS BERBÈRES** 1995/1 N° 12 , PAGES 215 À 227
ÉDITIONS **LA BOITE À DOCUMENTS**

ISSN 0295-5245

DOI 10.3917/edb.012.0215

Date de mise en ligne : 09/01/2023

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-etudes-et-documents-berberes-1995-1-page-215?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Boite à Documents.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

ARTIFICES D'ÉCRITURE DANS LE SYSTÈME PHONOLOGIQUE BERBÈRE COMMUN

par
Allaoua Rabhi

Il m'a été donné d'être praticien de la langue berbère et d'avoir dispensé des cours de Tamazight en tamazight dans le cadre associatif avant d'opter pour la linguistique ; il s'ensuit que cette communication s'inspire davantage de l'aspect pratique que théorique. La question "naïve", souvent mise en avant par l'auditoire quant au "dialecte le plus juste" d'entre les différents dialectes berbères, demeure toujours et attend une réponse convaincante. Il appartient alors au linguiste de quitter momentanément sa tour d'ivoire pour se transformer en grammairien et "descendre dans l'arène" au moins pour faire part de ses connaissances en termes de préférences et choix motivés à fin de converger vers une langue *littéraire* moyenne.

Les principes de phonologie doivent être pris en compte pour ensuite être susceptibles d'être dépassés en cas de problème majeur et aussitôt que l'on envisage une notation graphique, notation qui doit être fondée aussi sur l'étymologie. L'écrit doit être fondé aussi bien sur des lois linguistiques que sur des considérations extra-linguistiques en vue de l'adoption d'une graphie commune qui peut être arbitraire dès qu'elle s'éloigne des idiomes locaux mais pratique en ce sens qu'elle est techniquement réalisable et offre des possibilités de diversification. De ce fait, on ne dira jamais assez que l'apprentissage d'une langue suppose un effort de mémorisation, d'exercice aux dépens de la précision phonétique en matière de notation qui, elle, est requise dans les travaux de description linguistique.

Les propositions contenues dans ce travail sont illustrées d'exemples du dialecte le plus accessible : le berbère de Kabylie, avec toutefois des incursions timides dans d'autres dialectes ; je me rends compte des limites d'une telle illustration.

Le présent travail s'articule en deux parties :

I. Historiques des tendances en matière de notation depuis la fin du siècle dernier (apports et limites)

II. Propositions pratiques.

INTRODUCTION

La langue berbère, parlée dans une région aussi vaste que l’Afrique du Nord, n’existe pour autant que comme abstraction linguistique et ne correspond pas à une réalité sociolinguistique identifiable et localisable (Chaker, 1992) mais à une mosaïque de dialectes, parlés géographiquement éloignés les uns des autres et entre lesquelles l’intercompréhension n’est pas immédiate. Donc, en termes de code structuré, de norme standardisée, la langue berbère est, selon les termes de Cadi (1992) une “langue introuvable”. L’éclatement n’est cependant pas absolu, car de l’avis des linguistes berbérisants (Basset, Galand, Chaker), la langue berbère est caractérisée par une unité profonde par-delà la diversité de surface (Boukous, 1992), en ce sens qu’on peut – non sans sacrifices sur le degré de précision – notamment sur le plan phonétique/phonologique (Sadi, 1992) – remonter à partir des réalités dialectales diverses à ce qui pourrait être (devenir) une norme linguistique commune qui serait une synthèse réfléchie de la diversité.

En l’absence de l’autorité politique, tamazight se contente aujourd’hui d’une autorité scientifique, académique et universitaire. Là se situe la raison d’être des colloques des berbérisants.

L’effort de normalisation doit porter aussi bien sur l’adoption d’un système graphique commun que sur la valorisation des éléments unifiants aux dépens des éléments dialectalisants tant sur le plan phonétique-phonologique que morpho-syntaxique.

Si actuellement les trois graphies (tfinagh, arabe, latine) sont utilisées dans les traditions touarègue, chleuh, kabyle, notre choix s’est fait sur la graphie latine, choix motivé par le fait que c’est une graphie plastique et que la littérature moderne a été véhiculée dans celle-ci.

C’est précisément dans cette graphie que nous émettons des propositions d’ordre technique.

I. HISTORIQUE DES DIFFÉRENTES NOTATIONS LATINES

L’intérêt de la graphie latine réside dans son caractère pratique et une certaine tradition (récente, certes) de textes modernes écrits qu’elle a véhiculés et qu’elle véhicule jusqu’à présent, à côté d’un alphabet tfinagh archaïque et d’un alphabet arabe constitué de 18 symboles, le reste de la précision étant l’œuvre des points suscrits et souscrits et caractérisé par un polymorphisme excessif (selon la position du caractère dans le mot) et le caractère discontinu de certains caractères.

Depuis le début de ce siècle, trois tendances majeures se sont dégagées auxquelles s’ajoutent des tentatives marginales effectuées par des amateurs.

- la dentale emphatique /t/ notée t' – *itt'ef* “il tient”
- la vélaire sonore /ɣ/ notée r' – *izd'er* “il habite”
- l'uvulaire /q/ notée q' – *q'aren* “ils disent”

1-1-2-3. La cédille

Un seul phonème est concerné par la cédille : la sifflante pharyngalisée /ʃ/ notée ç – *eççena'a* “le métier”

1-1-2-4. Omissions et “anomalies”

- N'existant ni dans le système phonologique arabe ni dans celui du français, la sifflante sonore emphatique /z/, pourtant phonologique en berbère, n'est pas notée.
- Les deux palatales /g/ et /k/, ne connaissant pas de représentation pour leur variante spirante, en dépit du caractère spirant du kabyle, ces variantes ne sont pas notées.
- La vélaire sonore /ɣ/ est notée r' alors qu'elle n'a rien de commun avec la liquide vibrante /r/ en berbère.

1-1-2-5. Conclusions

Du point de vue du système formel de notation, en dehors de toute considération phonologique et linguistique, à l'exception de quelques incohérences, la notation de Boulifa est dotée d'une logique interne certaine.

1-2. La tendance du Fichier de Documentation Berbère

Fondé en 1947, le F.D.B., rassemble des textes ethnographiques et ethnologiques surtout dictés par des autochtones. Malgré l'apport du F.D.B. en matière de description et la production de manuels de grammaire, peu de travail a été fait sur la langue ; la notation adoptée est phonétique.

1-2-1. Segmentation

Dans les textes du F.D.B., la segmentation est satisfaisante à l'exception du problème de la fusion de l'aoriste et de sa modalité *ad*, quel que soit la personne considérée.

<i>adyeçç</i>	“il mangera”
<i>adeççen</i>	“ils mangeront”
<i>anneçç</i>	“nous mangerons”

1-1. La tendance Boulifa

Les premiers écrits de Boulifa remontent au début du siècle. Ils ont le mérite d’être produits dans la langue par l’auteur. Avec Boulifa, le premier maillon de la chaîne des instituteurs kabyles, on assiste à la première prise de conscience identitaire berbère.

La notation adoptée par Boulifa est un exemple de l’influence à la fois de l’arabe et du français. 2 niveaux de réflexion peuvent être distingués :

1-1-1. La segmentation

Certains groupes syntaxiques sont présentés comme un bloc uni :

<i>d’argaz</i>	“c’est un homme”
<i>atsaouidh</i>	“tu emmèneras”
<i>aoualis</i>	“son mot, sa parole”
<i>tsamethout</i>	“c’est une femme”

La conséquence de ce type de notation est l’absence de toute tentative de déaïssimilation.

1-1-2. La représentation graphique des phonèmes

La transcription de Boulifa est caractérisée par :

1-1-2-1. Deux graphèmes pour un seul phonème

Cette relation concerne 8 phonèmes :

- la dentale spirante sourde : /t/ notée th – *thameddiith* “le soir”
- l’affriquée /tʰ/ notée ts – *thidets* “la vérité”
- les 2 semi-occlusives /tʃ/ et /tʃʰ/ notées tch et dj
ajedjig “la fleur” *outchi* “manger” (ici 3 graphèmes)
- la chuintante /ʃ/ notée ch – *achlim* “le son” (des céréales)
- l’emphatique /d/ notée dh – *adhar* “le pied”
- la vélaire sourde /x/ notée kh – *akkkham* “maison”
- la voyelle /u/ notée ou *ouzzal* “le fer”

1-1-2-2. Des apostrophes servant à distinguer les phonèmes de leurs homologues dans la langue française

Ces apostrophes concernent :

- la laryngale sonore /ɛ/ notée a’ (quelques fois â) – *la’rch* “tribu”
- la pharyngale sourde /ħ/ notée h’ – *achh’al* “combien”
- la dentale spirante /d/ notée d’ – *ad’fel* “neige”

1-2-2. Représentation des phonèmes

La notation est phonétique, très précise : les spirantes, les “emphatiques” et “emphatisées”, les affriquées, les labio-vélarisées et l’assimilation sont notées systématiquement.

- les variantes occlusives sont notées par un point suscrit.
- les emphatiques par un point souscrit.
- les affriquées et les semi-occlusives par une cédille.
- les labio-vélarisées par le “o” en exposant.
- la vélaire /x/ notée \underset{h} .
- les pharyngales /ɛ/ et /ɨ/ sont notées ϵ et η .

1-2-3. Conclusion

La notation du F.D.B., malgré son phonétisme excessif, est caractérisée par une grande cohérence interne. Mais dès que l’on passe d’un parler à un autre et dès que l’on se heurte aux difficultés techniques que posent les signes diacritiques, cette notation se révèle inopérante.

1-3. La tendance actuelle

La tendance actuelle est l’aboutissement des efforts du Fichier de Documentation Berbère, de Basset et du regretté Mouloud Mammeri. Elle résume les efforts fournis en vue d’une notation en voie de panberbérisation, de l’autonomisation de la langue par la multiplication des manuels de grammaire et d’écriture et la production de textes dans la langue.

Malgré cet effort vers une notation pan-berbère, on enregistre des hésitations dans les textes littéraires récents ; si cette notation a le mérite d’avoir résolu le problème de la segmentation, de l’assimilation dialectale, elle a ses limites, lesquelles limites peuvent se résumer comme suit :

- la mobilité de l’élément phonique [e],
- l’assimilation pan-berbère dans l’écrit,
- les signes diacritiques encombrants parfois inutiles et les caractères grecs techniquement difficiles à réaliser.

En fait, il s’agit d’une notation qui vacille entre la phonétique et la phonologie avec comme penchant dominant la phonétique, terrain de précisions souvent inutiles.

1-4. Tentatives “marginales”

Ces tentatives sont au nombre de trois :

1-4-1. Celle de Saïd Hanouz

Cette tentative est très influencée par l’orthographe et la grammaire de la langue française, bien qu’il y soit fait introduction de deux caractères grecs : γ et θ [gamma] et [thêta].

1-4-2. Deux tentatives plus récentes

Elles sont l’œuvre de Lahcène Bahbouh et de Hocine Cheradi, deux autodidactes et amateurs de grammaire et d’orthographe. Leur graphisme exclusiviste consiste en un foisonnement extraordinaire de caractères alphabétiques superflus (parfois des successions ttt, eee, ...), la substitution de la combinaison de caractères à l’emploi des diacritiques, une segmentation abusive due à la non-connaissance des structures de la langue. Ces tentatives n’obéissent enfin à aucune règle d’ordre phonologique.

II. PROPOSITIONS

Après avoir exposé les différentes notations qui se sont succédées depuis la fin du siècle dernier, nous faisons dans la graphie latine les propositions techniques suivantes, tenant compte des caractéristiques phonologiques du berbère et de la faisabilité technique. Ces deux critères sont suffisants pour une notation simple à base d’un certain nombre d’artifices, sachant que l’écriture elle-même est un artifice. Il va de soi que ce ne sont là que des propositions, amendables par ailleurs.

2-1. Le système phonologique berbère (S.P.B.)

Le système phonologique berbère minimum est déjà dégagé par Basset (1952) et repris par Chaker (1991) et que nous reprenons ici : b f m n t d δ s z ẓ c j g k γ l r h y w a i u.

Beaucoup de parlers berbères du Nord connaissent une diversité de réalisations phonétiques consonantiques alors que le touareg connaît des réalités vocaliques autres. Qu’elles soient consonantiques ou vocaliques, ces réalisations sont dialectales et le plus souvent inutiles quand elles ne sont pas encombrantes. Il s’agit de séparer l’écrit des réalisations phonétiques – car l’idée d’une notation phonétique est une utopie – d’où la nécessité de l’unité de l’écrit de telle manière à doter les unités syntaxiques d’une certaine identité, pouvant assurer un éventail de réalisations phonétiques, en fonction des dialectes.

2-2. Problèmes

On s'intéressera essentiellement aux phonèmes susceptibles d'être dialectalisés, c'est-à-dire réalisés différemment dans les dialectes et d'un dialecte à un autre. C'est au niveau de ces divergences que des artifices graphiques sont proposés, notamment au niveau de :

- la voyelle neutre ;
- la tension consonantique ;
- du traitement des “emphatiques” ;
- du traitement des pharyngales ;
- des assimilations.

2-3. Le traitement de la voyelle neutre

Qu'elle soit dénommée voyelle neutre, voyelle zéro, schwa, “e” muet, cette voyelle est un simple “lubrifiant phonique”, dans le cas général des parlers berbères nord, qui permet de rompre les chaînes consonantiques. Si l'on fait abstraction du domaine touareg où l'on enregistre quelques paires minimales, cet élément phonique n'a aucun statut phonologique. Le type d'écrit qui l'intègre est un exemple d'utilisation d'artifices. En dépit, donc, de sa non-pertinence phonologique et dans un but “d'équilibre syllabique”, son usage est devenu commode. La seule difficulté qui lui est liée est sa mobilité que ce soit à l'intérieur des mots ou d'un mot à un autre.

2-3-1. A l'intérieur des mots

a) La mobilité de “e” dans le passage du singulier au pluriel dans le cas du nom :

azremlizerman “serpent” / *alɣemlileɣman* “chameau”

3 possibilités peuvent s'offrir :

alɣemlileɣman ; *alɣemlilɣeman* ; *alɣm/ilɣman*

b) Sa mobilité dans l'alternance de la personne

kerzeɣnekrez

3 possibilités peuvent être envisagées :

kerz/nkerz/kerzn ; *krezn/nkrezn/krezn* ; *krz/nkrz/krzn*

2-3-2. D'un mot à un autre

Le “e” est mobile entre

a) le nom et les affixes

allen “yeux” / *alln-is* “ses yeux”

izem “lion” / *izm-enni* “ce lion-là”

b) le verbe et ses satellites (pronoms, particules de mouvement)

isekcem “il a introduit” / *isekcm-it* “il l’a introduit”

irzef “il a rendu visite” / *irezf-edd* “il [nous] a rendu visite”

Dans tous ces cas où le “e” est mobile, nous aimerions proposer :

– soit sa fixation :

izem / *izemawen*

ikrez / *krezn*

allen / *allen-is*

azrem / *azrem-nni*

irzef / *irzef-d*

– soit sa suppression :

izm / *izmawn*

ikrz / *krzn*

alln / *alln-is*

azrm / *azrm-nni*

irzf / *irzf-d*

Cette proposition est confortée par le fait que la voyelle [e] est phonétique. Si l’on opte pour noter “e”, sa position ne doit pas en revanche constituer une entrave à l’articulation ; le lecteur doit en quelque sorte percevoir l’identité graphique du mot et en faire abstraction pour la prononciation. Dans cette optique, certains verbes, à constance vocalique entre aoriste et prétérit dans les parlers berbères nord, peuvent être reconstitués étymologiquement :

awi/awy/awey “emmener”

bril/bry/brey “émietter, écraser”

Dans ce dernier cas, la notation du “e” ne peut que permettre de fixer l’identité consonantique des dérivés :

brey/abray/abruy

awey/uwey/awway

arewlurew/arraw

2-4. Le traitement de la tension consonantique

Phonétiquement, tous les phonèmes opposent une variante lâche et une variante tendue, quant au problème de la pertinence d’une telle opposition,

peu de consonnes sont en fait concernées.

a) En berbère de Kabylie, il y a une parfaite correspondance spirantes/occlusives des consonnes b d t k g ; la notation de ces consonnes (lâches et tendues) est un problème résolu.

b) Dans le S.P.B., les affriquées et les semi-occlusives ne figurent pas et dans certaines occurrences, ces affriquées et semi-occlusives sont tendues. Ce qui fait penser que ces variantes sont des variantes tendues des phonèmes simples correspondants :

	[t] / [tʰ] ; [z] / [dʒ]. [š] / [č] ; [ž] / [ǧ] ;	
(ailleurs)	<i>ecc/ečč</i> (kabyle)	“manger”
	<i>acamar/ačamar</i>	“barbe”
	<i>kcem/keccem/keččem</i>	“entrer/-aor intens.
(ailleurs)	<i>ejj/eǧǧ</i> (kabyle)	“laisser”
	<i>njer/nejjer/neǧǧer</i> (kabyle)	“scier”
	<i>awil/ttawil/ttawi</i>	“porter”
	<i>gzem/gezzem/gezzm</i>	“couper”
	<i>iwzill/wezzil/wezzil</i>	“être court”

En ce qui concerne les deux semi-occlusives /č/ et /ǧ/, un inventaire complet des formes est nécessaire pour valider la notation :

cc de /č/ ; *ecc* pour *eč* ; *keccem* pour *keččem*

jj de /ǧ/ ; *ejj* pour *eǧ* ; *nejjer* pour *reǧǧer*

comme pour

tt de /tʰ/ *ttawi* pour *tawi*

zz de /dʒ/ *wezzil* pour *wezil*

c) Il reste que la correspondance prévisible, dialectale et non contextuelle entre les deux palatales /k/ et /g/ et les deux chuintantes /c/ et /j/ fait problème. Il s’agira soit de la considérer comme phonème définissant des synonymes en synchronie, soit de privilégier le phonème le plus ancien /k/ et /g/ ou encore de ne prendre en considération que les phonèmes les plus récents dans le processus de l’évolution phonétique.

akal/acal [analogue à catus/cat/chat]

amger/amjer [analogue à garden/jardin]

Cette problématique est liée au problème fondamental du berbère : veut-on une langue berbère ou plusieurs langues berbères ?

d) La correspondance vélaire /ɣ/ /uvulaire /q/

En plus de la correspondance /ɣ/ — /x/ intradialectale et interdialectale attestée (la distinction n'est pas pertinente), il y a une correspondance parfaite entre /ɣ/ et /q/ si l'on fait abstraction des emprunts arabes et des cas d'assimilation phonétique. /q/ est alors la variante tendue de ɣ, dans les paires suivantes :

ɣim/qqim ; ɣer/qqar ; reɣ/reqq ; azuliɣ/azuliq ; asɣwen/aseqqwen
tazedɣat/azeqqa ; ɣers/qqers (tiɣers/tiqersi) ; tamauɣli/muqqel

Ces paires (et beaucoup d'autres) illustrent bien /ɣ/ et /q/ sont deux variantes d'un même phonème sur le plan phonologique ; ceci revient à dire que, si /q/ et /ɣ/ sont respectivement les variantes tendue et lâches, il est alors possible de poser ɣ pour /ɣ/ et ɣɣ pour /q/. Les paires deviendront alors : *qim/qqim ; qer/qqar ; req/reqq ; ...*

Que ce soit pour /č/, /ǧ/ ou /q/, des problèmes pourraient surgir, notamment celui d'occurrences où /č/ n'est dialectalement pas tendu (ainsi que /ǧ/ et /q/) : pour ces occurrences, on admettra quand même le sourci graphique et on notera par le redoublement : *accamar ; aqqrur*.

2-5. Le traitement des emphatiques

Dans le S.P.B., seules /d̥/ et /z̥/ sont des emphatiques vraies. Les autres sont soit des variantes dialectales voire locales (/t/), soit dues aux emprunts à l'arabe (/s/), soit emphatisées au voisinage d'une emphatique vraie (/t/).

Dans un souci d'économie graphique, on ne doit noter que les deux pharyngales phonologiques /d̥/ et /z̥/, alors que les autres sont déterminées par le contexte phonétique, comme dans *aɖar* "pied", *azekka* "tombe", *aɖar* "racine", *aslad̥* "escarpement" ou par le contexte syntaxique (dans la phrase) *amnar* ne doit pas être lue [amnar] mais [amnar̥], d'autant que [amnar̥] n'a pas de signification et [amnar̥] ne s'oppose pas à [amnir] car les voyelles /a/ et /i/ sont déterminantes.

Particulièrement, la variante /t̥/ de /d̥/, qui est soit dialectale ou locale soit comme variante tendue, pourrait être notée :

→ d̥d̥ à l'intérieur des mots : *aɖɖas* "beaucoup", *tamedɖut* "femme", *d̥des* "dormir"

→ dt̥ (ou dt) en finale pour les noms féminins : *ayeddid / tayeddit̥ / tayeddidt̥* "outré" ; *agɖid̥ / tagɖid̥t̥* "oiseau"

→ d̥-t pour le verbe et les pronoms régime direct : *teniɣid̥-ten* "tu les as tués" ou *teniɣid̥-ten*

On pourrait aussi imaginer une opération technique qui consiste à substituer au point souscrit, un accent circonflexe sur la lettre correspondante :

a^ɖar "pied ; *a^zar* "racine"

azeđđā “tissage” ; *iżid* “mouture”

aslađ “escarpement” ; *tīžedt, ażidan* “sucrierie”, “sucre”.

Toutefois, au cas où il y a nécessité de noter les autres emphatisées, on pourrait imaginer la même procédure : *amnar* “seuil” ; *sbeř* “endurer”.

2-6. Les pharyngales /ε/ et /ħ/

Elles sont ignorées par le touareg et traitées d’une manière pas toujours ordinaire dans les autres dialectes comme le kabyle /ε/ est par ailleurs traité comme un simple allongement de /a/ dans les parlers des Ayt-Yanni et de Aïn-El-Hamman.

En dehors des quelques exemples marginaux, toutes les occurrences contenant ces phonèmes sont des emprunts à l’arabe et en touareg ces phonèmes sont traités en /ɣ/ et /x/ dans ces emprunts. En raison des problèmes techniques liés aux symboles utilisés pour rendre ces sons (ε et ħ), on pourrait imaginer :

→ un a ou â ou Ø pour le /ε/ ; le a surmonté d’un circonflexe ne risque aucune confusion avec le ā allongé du touareg ; ainsi /aεlaw/ peut s’écrire aalaw, aâlaw, alaw.

→ un h (sans le point) pour le /ħ/, idée confortée par la non pertinence en berbère de l’opposition /h/ = ħ. Cette proposition suppose l’acquisition de l’identité du mot par la mémorisation :

ahallum “singe” se lirait /aħallum/

ahicur “litière” “paille” se lirait /ahicur/

2-7. L’assimilation

L’assimilation la plus importante est l’assimilation pan-berbère ; elle est le fait des dentales à la frontière des mots. Dans un but de clarté syntaxique, nous préconisons la dissimilation dans l’écrit, car pour ce qui est de la réalisation phonétique, le locuteur ne peut dissimiler qu’en intercalant un élément phonique (e) et est donc astreint à l’assimilation. Ainsi, on aboutira aux préférences suivantes :

→ *awal n wergaz* > *awal w-wergaz*, “la parole de l’homme”

→ *akeffi n tfunast* > *akeffi t-tfunast*, “du lait de vache”

→ *d tameřtut* > *t-tameřtut*, “c’est une femme”

→ *isli d teslit* > *isli t-teslit*, “le fiancé et la fiancée”

→ *ad taruđ* > *at-taruđ*, “tu écriras”

→ *tayaziḍt* > *tayaziṭt*, “une poule”

→ *turiḍ-t* > *turiṭ-t*, “tu l’as écrit”

On ne s’attardera pas davantage sur l’assimilation/dissimilation car il semble que la tendance actuelle est en faveur de l’autonomie des unités syntaxiques.

CONCLUSION

En un siècle, le berbère a évolué dans une succession de notations dans la graphie latine, d’abord d’influence française et arabe, puis de tendance phonétique où les textes étaient écrits avec de minutieuses précisions, ensuite vers la notation que nous connaissons actuellement avec de petites divergences.

C’est dans le but à la fois de conciliation de certaines de ces divergences et de pallier les difficultés que présente la notation actuelle que nous avons conçu nos propositions pour une notation phonologique poussée qui ne s’occuperait que des distinctions pertinentes et éliminerait toute distinction inutile.

Aussi que ce soit au plan de la pharyngalisation, de la tension consonantique et les correspondances fricatives/occlusives/affriquées/semi-occlusives, ou de l’assimilation, une notation simple et efficace est proposée, basée sur le système phonologique minimum mais offrant l’avantage de la diversification des réalisations phonétiques.

Allaoua RABHI

RÉFÉRENCES

- BASSET (A.), *La langue berbère* Oxford University Press, London, 1952
- BOUKOUS (A.), Unité et diversité de Tamazight in *Actes du Colloque “Unité et diversité de Tamazight”*, Ghardaïa, 20-21 avril 1991, Fédération des Associations Culturelles, Alger, 1992
- CADI (K.), La langue et lalangue in *Actes du Colloque “Unité et diversité de Tamazight”* Ghardaïa, 20-21 avril 1991, Fédération des Associations Culturelles, Alger, 1992
- CHAKER (S.), Le berbère, langue ou langues, in *Actes du Colloque “Unité et diversité de Tamazight”*, Ghardaïa, 20-21 avril 1991, Fédération des Associations Culturelles, Alger, 1992
- CHAKER (S.), *Imazighen ass-a (Berbères Aujourd’hui)* Ed-Bouchène, Alger, 1990
- CHAKER (S.), *Manuel de linguistique berbère I* Ed-Bouchène, Alger, 1991
- CHOMSKY (N.) / HALLE (M.), *Principes de phonologie générative*, trad. de Pierre Encrevé, Ed. du Seuil, Paris, 1973
- DALLET (J.-M.), *Pour une vérification des notations berbères (Mozabite)* d’Ernest

Gourliali F.D.B. Fort-National (Algérie) 1969

MARTINET (A.), *Éléments de linguistique générale*. Librairie Armand Colin Collection U2, Paris, 1967

PRASSE (K. G.), *Le problème berbère des radicales faibles* in *Mémorial André Basset* (1895-1956) Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, Paris, 1957, p. 121

ROBINS (R. H.), *Linguistique générale* : une introduction (trad. de S. Delesalle et P. Guivarc'h) Librairie Armand Colin, Paris, 1973

VICYCHL (N.), *Le berbère : langue ou langues : awal amazigh amatu* in *Actes du Colloque "Unité et diversité de tamazight"* Ghardaïa 20-21 avril 1991, Fédération des Associations Culturelles, Alger, 1992

**Titres sur lesquels a porté l'analyse de la notation,
dans l'ordre de parution**

BOULIFA (A.S.), *Méthode de langue kabyle 2^e année*. Imprimerie Jourdan, Alger, 1913

F.D.B. (*Fichier de Documentation Berbère*) (fascicule). Valeur du sang, rites et pratiques à intention sacrificielle, Fort National (1949 ?)

MAMMERI (M.), *Poèmes kabyles anciens*, Ed. Maspéro, Paris, 1980

ALLICHE (R.), *Asfel* [le sacrifice] (roman) Ed. Federop, Paris, 1981

SADI (S.), *Askuti* [le boy-scout] (roman), Imedyazen, Paris, 1983

MEZDAD (A.), *Id d wass* [la nuit et le jour] (roman), Asalu/Azar, Alger, 1990